

Seulement, sur ce terrain comme sur les autres, il ne faut pas se borner à évoluer dans les nuages, à rester dans l'abstrait.

Nous sommes libres de nos destinées, soit. Mais est-ce que cela empêche que nous ayons un voisin au sud, des solitudes glacées au nord, à l'est et à l'ouest des mers très fréquentées, au delà desquelles vivent des nations peuplées, actives, avec lesquelles nous ne pouvons nous empêcher d'avoir des relations, avec lesquelles il nous faudra discuter, négocier, nous entendre ou lutter.

Ceci est une réalité que nous n'avons pas le droit d'oublier, sous peine de terribles réveils.

Nous sommes nos maîtres, soit. Mais cela ne nous empêche pas de nous demander quelles seront désormais nos relations avec l'Angleterre, si nous pouvons nous passer d'elle, s'il nous serait plus avantageux de demeurer son associé.

Le Canada est devenu une nation. Mais il faut nous faire à l'idée qu'une nation a d'autres obligations, d'autres devoirs, d'autres soucis qu'une colonie, et nous mettre en mesure de faire face aux uns comme aux autres. Il faut nous rappeler que les nations évoluent et qu'il leur arrive d'avoir à faire face à des situations qu'elles n'ont pas créées. Il nous faut comprendre que nous sommes assez proches de la rive asiatique pour ne pas nous désintéresser de la formidable partie qui s'y joue actuellement, et qui pourrait, peut-être plus tôt qu'on ne croit, avoir ses répercussions chez nous.

Puisque nous avons la prétention d'être des citoyens sérieux, ne considérons donc pas les événements politiques de notre pays comme simples objets de curiosité ou d'amusement; essayons plutôt de les comprendre, de nous faire à leur sujet des opinions raisonnées et solides; essayons d'avoir des idées générales avant de nous passionner pour les petites disputes de patronage ou de bureaux de poste; et la période entre les sessions de 1939 aura été bien employée.

(Traduction)

Je signale particulièrement ces mots du regretté Jules Dorion à l'attention de ceux qui se considéraient ses associés, ses amis et ses alliés, pour qu'ils en tiennent compte quand ils entreprendront de juger ceux qui ont la responsabilité de prendre des décisions dans des moments difficiles comme ceux que nous vivons aujourd'hui.

Encore quelques mots et je reprends mon siège. Un de nos journaux respectables—je ne m'arrête jamais à ces feuilles de bas étage qu'aucun Canadien qui se respecte ne voudrait lire—a déclaré que je paraissais avoir modifié mon attitude à l'égard de cette importante question. Je défie l'auteur de cette dépêche, je défie n'importe quel journal et n'importe qui au Canada de relever dans aucune des déclarations que j'ai formulées, soit durant la dernière guerre ou depuis, quoi que ce soit qui aille à l'encontre de l'attitude que j'adopte en ce moment. Si quelqu'un parvient à découvrir une seule parole ou affirmation de ce genre, il aura alors le droit de me critiquer. Mais cela ne se peut pas, car j'ai toujours agi en conformité avec l'attitude que j'adopte aujourd'hui. Je me suis sans

cesse efforcé, depuis la guerre, de démontrer à mes concitoyens la nécessité de la Société des Nations et d'autres organismes de paix. Je leur ai toujours dit que le seul moyen d'éviter la guerre était d'aider à l'empêcher, car dans les circonstances actuelles du monde une conflagration allumée quelque part ne peut manquer de s'étendre et de nous causer, à nous aussi, des désastres considérables. Malgré toute l'hostilité des critiques que l'on m'a adressées, j'ai travaillé sans relâche au maintien de la paix. J'ai l'intention de poursuivre cette tâche, et je suis convaincu que je travaille dans l'intérêt de la paix en essayant de sauvegarder mon propre pays. Il est temps de faire voir au monde ce que le Canada entend faire pour assurer sa propre protection. Je ne cesserai pas d'essayer de convaincre mes concitoyens qu'il est indispensable de travailler au maintien de la paix. Je continuerai de travailler au progrès de notre grand pays, progrès indispensable s'il doit accomplir son noble destin. Et j'espère qu'à l'avenir ceux qui me critiquent en ce moment voudront bien joindre leurs efforts à ceux que je tente en vue du maintien de la paix.

L'hon. J. E. LAWSON (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je reconnais le bien-fondé de plusieurs des remarques que formulait hier, dans son discours, le premier ministre (M. Mackenzie King). Pendant que j'écoutais attentivement l'énoncé de notre politique étrangère, contenu dans une déclaration soigneusement préparée, je fus frappé par le fait qu'il ne faisait aucune distinction entre notre somme de responsabilité envers l'Empire, c'est-à-dire notre politique étrangère en tant que membre de cet Empire, et l'attitude qu'à titre de membre de la Société des Nations, nous adoptons, ou devrions adopter, à l'égard des autres pays qui en font partie. En ce qui me concerne, c'est là où nous différons d'opinion dans le domaine de la politique étrangère. Je tiens à dire dès le début de mes observations que mes vues et celles du premier ministre ne concordent pas à cet égard, et je finirai mon discours sur le même thème, après avoir suivi un raisonnement qui me permettra de tirer mes conclusions.

Le premier ministre a retracé très fidèlement l'historique du désarmement des démocraties et du réarmement des dictatures. Cette politique de désarmement fut suivie dans notre pays, et dans bien d'autres, d'une vague de pacifisme à laquelle on peut attribuer la situation où se trouvent, à l'heure actuelle, les Etats démocratiques.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je n'ai rien dit du désarmement.